Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260601-DEL2026064-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Composition de la commission de contrôle des listes électorales
(Annule et remplace la délibération n° DEL-2026-042 du 13 avril 2026)

DEL-2026-064

Numéro de la délibération : DEL-2026-064

Nomenclature ACTES : Fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 1 juin 2026

Date de convocation du conseil : 26 mai 2026

Date d'affichage de la convocation : 26 mai 2026

Début de la séance du conseil : 18h00

Présidente de séance : Mme Soizic PERRAULT

Secrétaire de séance : Mme Alicia LE MOING

Etaient présents : M. Roger BERNON, Mme Jacqueline BOLLE, Mme Sabine BRESSON, M. Jean-Jacques BUSSON, M. Alexandre DESHAYES, M. Philippe EHRHARDT, M. Thomas GUILLOUZO, Mme Laurence HEMON, Mme Caroline JEGADO, M. Iban JOUANNO-ROBERT, M. Philippe JOUBAUD, Mme Carole LE DOUX, Mme Alicia LE MOING, Mme Marie-Christine LE MOUEL, Mme Alexandra LE NY, M. Philippe LE POETVIN, Mme Alexia LE PONNER, M. Bertrand LE TADIC, Mme Océane LE TUTOUR, Mme Julie LEBEL, Mme Amélie LHOSTE, Mme Frédéric MAGUET, Mme Lydie MASSARD, M. Jean-Jacques MERCEUR, Mme Soizic PERRAULT, Mme Bérengère PLUNIAN, Mme Aude POILEUX, M. Sébastien QUERO, Mme Armelle REGNIER, Mme Albane STEPHAN, M. Marcel TARTARY, Mme Laurent TELLIER

Etaient représentés : M. Paul LE GUERNIC donne procuration à Mme Carole LE DOUX

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260601-DEL2026064-DE

Composition de la commission de contrôle des listes électorales
(Annule et remplace la délibération n° DEL-2026-042 du 13 avril 2026)

Rapport de Soizic PERRAULT

La commission de contrôle des listes électorales est une instance locale chargée de veiller à la régularité des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Sa composition est encadrée par la loi afin de garantir la neutralité et l'impartialité du processus électoral. Sa composition diffère en fonction du nombre d'habitants de la commune.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a modifié la composition des commissions de contrôle des listes électorales.

Dans les communes comptant plus d'une liste en présence au conseil municipal, la composition de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux, répartis comme suit :
-3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ; 3 autres conseillers issus de la même liste et toujours dans l'ordre du tableau seront leurs suppléants.
-2 autres conseillers municipaux, si 3 listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, les 2 conseillers municipaux appartenant alors respectivement à la deuxième et à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. 2 autres conseillers issus des mêmes listes et toujours dans l'ordre du tableau seront leurs suppléants.

Ne peuvent siéger au sein de la commission de contrôle :
- le maire ;
- les adjoints ;
- les conseillers municipaux disposant d'une délégation en matière électorale.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260601-DEL2026064-DE

Nous vous proposons :

- de désigner 6 élus de l'équipe majoritaire ;
- de désigner 2 élus pour chacune des 2 listes minoritaires ayant obtenu le plus de sièges.

Titulaires	Suppléants
Philippe JOUBAUD	Albane STEPHAN
Caroline JEGADO	Julie LEBEL
Roger BERNON	Alexandre DESHAYES
Paul LE GUERNIC	Alexandra LE NY
Lydie MASSARD	Jean-Jacques MERCEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à Pontivy, le 1er juin 2026

LE MAIRE
Soizic PERRAULT



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Alicia LE MOING



Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :